



**Élevages ovins viande
en région Grand Est**

Conduite de l'agneau d'herbe

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

SOMMAIRE

- Importance régionale
- Constitution de la troupe
- Conduite de la reproduction
- Conduite de l'alimentation
- Sanitaire
- Logement et contention
- Travail
- Accompagnement et commercialisation
- Repères technico-économiques et environnementaux
- Oviplan
- Contacts



Édito

Comme tout élevage professionnel, la réussite d'un élevage ovin ne s'improvise pas ! Aujourd'hui, être éleveur, et notamment berger, c'est faire face à de nombreux aléas tant climatiques qu'économiques ou sanitaires.

La maîtrise technico-économique de son atelier et la gestion de ses ressources fourragères dont l'herbe, sont indispensables pour limiter les risques et pouvoir vivre de son métier ! C'est dans cet esprit qu'est rééditée et mise à jour cette plaquette sur les clés de la réussite dans la conduite des agneaux d'herbe/de bergerie, grâce aux équipes des conseillers des chambres d'agriculture, de l'Institut de l'Élevage, des enseignants de Lycées Agricoles et des organisations de producteurs du Grand Est.

Que vous soyez déjà éleveur, futur éleveur, technicien ou salarié d'élevage ou encore en études, la réussite et la durabilité de la filière ovine pour proposer des agneaux de qualité à nos concitoyens passent d'abord par votre réussite !

Virginie Ebner et Jean-Roch Lemoine, co-présidents d'Inn'ovin Grand Est

Stéphane Ermann, président de la commission élevage Chambres d'Agriculture du Grand Est

IMPORTANCE RÉGIONALE



« 249 brebis par élevage »

Dans le Grand Est, 80% des brebis sont détenues dans des cheptels de plus de 100 brebis. La taille moyenne de la troupe est de 249 brebis. 50% des ateliers ovins sont présents sur des exploitations comportant au moins un autre atelier animal ; ce qui est souvent un atout dans la conduite technique. Au sein du Grand Est, la production ovine se maintient bien dans les départements les plus céréaliers alors que

le nombre de brebis baisse dans les autres. Les densités les plus fortes de brebis par km² se trouvent dans les zones herbagères de la région.

Production d'agneaux

La production régionale d'agneaux est assez homogène sur l'année. Un pic est observé autour de Pâques avec 2 fois plus d'agneaux commercialisés que les autres mois. Une partie des agneaux est commercialisée sous signe de qualité, propre à chaque opérateur économique.

Consommation de viande ovine

Malgré un contexte de baisse de la consommation de la viande rouge, la production française couvre un peu moins de la moitié de la consommation annuelle. La diversité de l'offre, tant au niveau de l'origine que de la qualité et des formes de présentation, permet une segmentation des marchés intéressante pour le consommateur, comme pour les producteurs.

Figure 1

Part d'herbe dans la SAU
(DRAAF Grand Est, RA 2020)

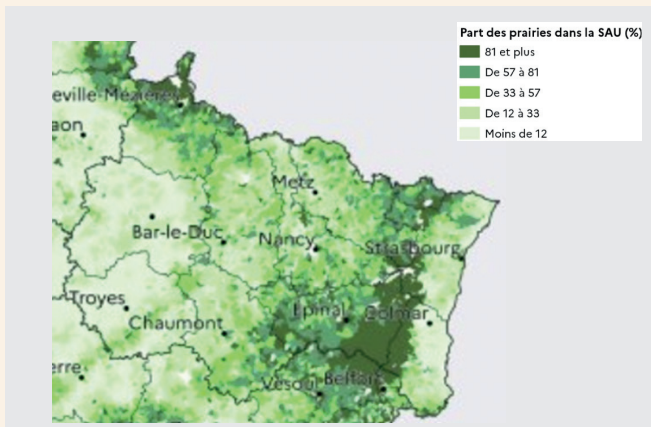
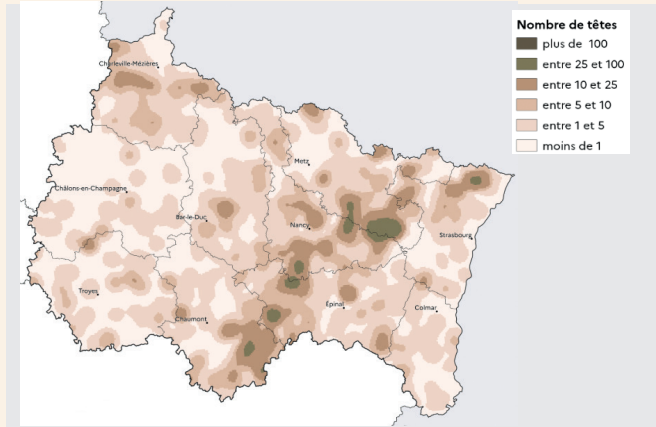


Figure 2

Densité des brebis par km²
(DRAAF Grand Est, RA 2020)



CONSTITUTION DE LA TROUPE

Dimensionnement de la troupe

Afin de déterminer la taille de la troupe il faut considérer plusieurs éléments importants :

- La ressource alimentaire pour nourrir le troupeau : en réalisant un bilan fourrager, en prenant en compte les surfaces pâturables et fauchables, afin de savoir combien de brebis il est possible de nourrir.

Dans la réflexion, il peut être intéressant de tenir compte d'éventuelles

opportunités (coproduits, couverts végétaux, etc.) sans pour autant les considérer comme la seule ressource du système fourrager. Les récoltes des surfaces en herbe peuvent être aléatoires notamment en cas d'année climatique atypique, ce qui pourrait fragiliser le système et pénaliser les résultats de l'atelier ovin. La contractualisation avec des partenaires peut être une bonne stratégie pour sécuriser le système.

- Les infrastructures disponibles : notamment le nombre de places en bâtiment pour loger la troupe. Cela peut aider à déterminer

la conduite et la logistique de l'exploitation.



- La main-d'œuvre disponible : il faut essayer d'évaluer le temps de travail qu'il est possible de consacrer à l'atelier ovin sur l'année en prenant en compte la charge de travail des autres activités de l'exploitation.

En élevage ovin viande, la quantité de travail est variable dans l'année. Il reste très saisonnier avec des pics importants comme les périodes des mises-bas. Ces périodes sont généralement décalées des pics de travail des autres ateliers, ce qui permet une complémentarité.

- L'objectif financier : il faut l'établir clairement (EBE et montant des annuités). Cela permettra de déterminer si la taille de la troupe est suffisante et si la charge de travail est humainement acceptable

Tableau 1

Approche de la taille de la troupe pour une unité de main-d'œuvre et son niveau de productivité pour dégager entre 1,5 et 2 SMIC

(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est, 2024)

Région de production	Nombre de brebis	Productivité numérique	Quantité d'agneaux produits
Plaine en zone céréalière	500 à 600	1,3	650 à 780
Plaine en zone herbagère	450 à 550	1,3	585 à 715
Montagne	300 à 400	1,15	350 à 480

Acquisition du troupeau

Le choix d'achat de brebis ou d'agnelles peut être fait en fonction des possibilités sur le marché, qui peut être fluctuant.

L'idéal serait de ne pas dépasser 50% d'agnelles. Pour stabiliser la troupe, un renouvellement plus important les premières années est nécessaire. Il est conseillé d'atteindre l'effectif souhaité dès la 3^{ème} année et en rythme de croisière de respecter la pyramide des âges ci-contre.

L'achat d'agnelles est à privilégier au croisement interne exclusif pour améliorer le potentiel génétique du troupeau. Les agnelles sont achetées et mises en lutte sur l'exploitation. Une agnelle est achetée entre 4 et 6 mois.

Dans un contexte sanitaire fluctuant, il est primordial de suivre certains conseils avant de réaliser l'achat et l'introduction d'animaux sur l'exploitation. Certaines maladies sont réputées pour «être achetées».

Le respect d'une quarantaine pour les animaux introduits est obligatoire, ce qui nécessite d'anticiper les achats de futurs reproducteurs comme les agnelles et les béliers.

Pour limiter les risques, il est conseillé de constituer un troupeau avec un nombre restreint de cheptel d'origine.

Figure 3

Pyramide d'âges des femelles d'un troupeau
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande, 2016)

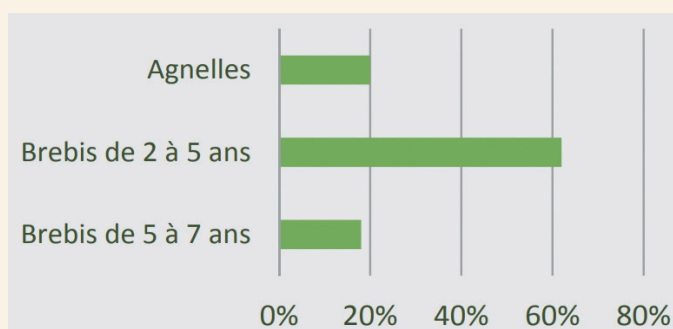


Tableau 2

Objectifs d'achat

(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est, 2024)

Objectifs	Performances techniques	Facilité de conduite	Disponibilité à l'achat	Pérennité dans la troupe
Agnelles	-	-	++	++
Brebis	++	+	-	-



Choix de la race

Le choix de la race est un compromis entre les objectifs de l'éleveur et la disponibilité des reproducteurs sur la zone d'achat.

Brebis

Pour les femelles, il convient de rechercher en priorité les qualités maternelles. Une race adaptée à la marche et au déplacement est aussi à prendre en compte lors du choix.

Béliers

Les béliers, utilisés en pur ou en croisement, devront permettre de produire des agneaux lourds et bien conformés. Toutefois, pour produire des agnelles de renouvellement il faut faire un compromis entre qualités bouchères et amélioration des qualités maternelles.

Le croisement peut présenter de multiples atouts. Il est à utiliser au sein de la troupe en cohérence avec les objectifs de l'éleveur.

Tableau 3

Caractéristiques de quelques races de brebis d'herbe
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est, 2025)

	Texel	Suffolk	Charollais	Charmois	Races rustiques (Mérinos, Limousine, BMC, Noir du Velay, etc.)
Facilité de naissance	-	+	++	+++	+++
Prolificité	++	++	++	-	+
Valeur laitière	++	+++	++	++	+++
Tempérament (facilité de conduite)	++	++	-	-	+++
Aptitude au désaisonnement	--	+	+	+++	+++

Tableau 4

Caractéristiques de quelques races pour choisir ses béliers
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est, 2025)

	Texel	Suffolk	Charollais	Rouge de l'Ouest	Charmois
Précocité des agneaux	+	+++	++	++	++
Conformation	++++	+++	+++	+++	++++
Maîtrise du gras	+++	-	+++	+++	+
Finition	-	++	+++	-	++
Utilisation en croisement terminal sur brebis	+	++	+++	+++	-
Utilisation en croisement terminal sur agnelles	-	-	+++	+++	++++

Miser sur la génétique

Acheter des brebis et béliers issus de troupes en sélection permet un meilleur niveau génétique et des garanties sanitaires plus importantes. Malgré le coût plus élevé de ces animaux, c'est un investissement pour l'avenir

de la troupe et sa productivité.

Le COQ (Certificat d'Origine et de Qualification) est un document support permettant de vérifier les performances des animaux achetés et de les choisir en fonction des objectifs de l'éleveur. Les béliers inscrits possèdent également des

qualifications qui donnent des indications sur leur utilisation.

Le choix du bélier mérite une attention particulière car il produit entre 150 et 300 agneaux ou agnelles sur sa carrière. C'est la voie la plus rapide de l'amélioration génétique de la troupe.

CONDUITE DE LA REPRODUCTION



La maîtrise de la reproduction est essentielle en production ovine, elle détermine le niveau de performances techniques et économiques de la campagne. Il faut rechercher un objectif de productivité numérique de 1,3 agneau par brebis.

« 1,3 agneau par brebis »

Tableau 5

Conduite de la reproduction pour la production d'un agneau d'herbe
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est, 2025)

	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Préparation à la lutte		brebis										
	béliers											
Mise en lutte			brebis		repasses							
					agnelles							
Agnelages								brebis		repasses		
										agnelles		
Ventes			agneaux									

CLÉS DE LA RÉUSSITE DE LA REPRODUCTION

- > Privilégier des luttes courtes en saison sexuelle (2 cycles sexuels soit environ 34 jours).
- > S'assurer de l'état sanitaire de son troupeau avant la lutte et si besoin, réaliser les interventions sanitaires au minimum trois semaines avant la lutte pour les brebis et deux mois pour les béliers (la spermatogénèse nécessitant deux mois).
- > Réaliser un flushing selon la Note d'État Corporel (NEC) en saison sexuelle avec des femelles en reprise d'état.



- > Privilégier les luttes des brebis et des agnelles séparément.
- > Choisir des béliers de race ou de morphologie adaptée en fonction des femelles (brebis ou agnelles) et en particulier pour la facilité de mise-bas sur les agnelles.
- > Éviter la consanguinité père/filles. Ne pas garder les produits issus d'un accouplement consanguin quand il n'a pas été possible de gérer les lots de lutte autrement.
- > Respecter les ratios préconisés du nombre de brebis par bélier :
 - race à viande : 1 bélier / 35-40 brebis
 - race rustique : 1 bélier / 40-45 brebis
 - jeune bélier : 1 bélier / 15-20 brebis

CLÉS DE LA RÉUSSITE POUR L'AGNELAGE

- > Surveiller la NEC durant toute la gestation, complémentation alimentaire si nécessaire (concentré et minéralisation) et prévention des carences.
- > Diagnostiquer la gestation pour faire des lots homogènes pour la mise-bas.
- > Penser à réaliser une transition alimentaire (15 jours à 3 semaines).
- > Surveiller la qualité de la litière et du paillage pour avoir un environnement sain.
- > Privilégier lors de la mise-bas des petits lots (max 30 brebis par lot) pour :
 - éviter les bousculades lors d'interventions
 - éviter les mélanges d'agneaux lorsqu'il y a plusieurs mises-bas
 - améliorer la surveillance
 - optimiser la gestion logistique lors de traitement
 - faciliter le lien mère/agneaux.
- > Tirer les « premiers jets à la mamelle » (permet une meilleure préhension pour les nouveau-nés et de vérifier la présence de colostrum) et s'assurer de la prise colostrale des agneaux et par la suite des tétées régulières.



- > Observer si l'agneau a suffisamment bu.
- > Désinfecter rapidement le cordon ombilical de chaque agneau.
- > S'assurer de la bonne délivrance des brebis.
- > Boucler : désinfecter la boucle d'identification et la poser sur des oreilles bien sèches pour limiter les risques d'infections.
- > Privilégier les adoptions par rapport au coût de l'allaitement artificiel sauf en cas de forte prolificité.

L'agneau a-t-il bu ? (CIIRPO, 2025)

À gauche, un agneau qui a bu avec un ventre en forme de poire.
À droite, son ventre est longiligne (la caillette est vide)



CONDUITE ALIMENTAIRE



« 750 kg de MS
fourrage par an
et par brebis »

Différents modes de conduite au pâturage

La réussite de la conduite d'agneaux d'herbe repose sur une utilisation optimale des disponibilités en herbe, notamment par une bonne gestion et valorisation du pâturage. L'objectif est de chercher à fournir une herbe de qualité au printemps qui couvre les besoins de lactation des brebis. Une bonne exploitation du pâturage au printemps permet de dégager des surfaces pour une récolte précoce. Ces surfaces seront alors disponibles pour les agneaux ensuite.

Pâturage libre : Le chargement de printemps varie (environ 40 ares/UGB) pour s'adapter à la pousse de l'herbe avec une surface en déprimage avant de resserrer sur une parcelle pâturée. L'ouverture d'une parcelle de fauche augmente le chargement en été. La date d'ouverture varie en fonction de l'année.

Pâturage tournant : La conduite en pâturage tournant permet d'optimiser la gestion des ressources en herbe tout en limitant son gaspillage. Cela consiste en plusieurs parcelles de pâturage et de faire tourner les animaux tous les 5 à 7 jours avant un retour sur la parcelle initiale au bout de 21 jours minimum.

Pâturage tournant dynamique : Le pâturage dynamique permet d'optimiser la conduite de l'herbe en l'exploitant au maximum afin de dynamiser la pousse et ainsi valoriser au mieux l'herbe des parcelles. Le principe consiste à faire pâturer un grand nombre d'animaux sur une parcelle pendant un temps restreint (24-72h) puis de tourner sur plusieurs parcelles.

CLÉS DE LA RÉUSSITE DE LA MISE À L'HERBE

- > Faire une transition à la mise à l'herbe avec un accès ponctuellement au pâturage si possible ou avec un apport de fourrage au pâturage.
- > Mettre les animaux à l'herbe aussi précocement que possible afin de valoriser l'herbe.
- > Adapter le chargement en fonction de la disponibilité en herbe.
- > Complémenter les agneaux avant que l'herbe se raréfie.

La réalisation d'un planning fourrager (affectation des brebis en fonction des contraintes du parcellaire) peut être une aide à la gestion du pâturage notamment au printemps. Sur cette période, avec de fortes croissances de la pousse de l'herbe, la stratégie de pâturage peut changer (fauche d'une parcelle alors qu'elle est prévue pour le pâturage, par exemple).

Conduite de l'alimentation des brebis

En fin de gestation, il est très important de couvrir les besoins des brebis, afin d'assurer un bon poids de naissance, la vigueur des agneaux et un bon démarrage en lactation.

La complémentation des brebis est variable en fonction du stade physiologique et des performances que l'on souhaite atteindre. La consommation de concentrés par brebis en système herbager varie entre 100 kg et 200 kg en fonction de la date de rentrée des brebis en bergerie et de la complémentation des agneaux au pâturage.

Il est préconisé de faire sortir les couples mère-agneau(x) au pâturage dès que possible.

L'idée est d'être économe en concentré avec une valorisation des fourrages comme la luzerne ou l'enrubannage précoce, par exemple.

L'utilisation de méteil grain dans les rations peut être une bonne alternative. Dans l'idéal, il faudrait récolter 30 à 40 % de protéagineux et le reste en céréales pour avoir un mélange équilibré.

Tableau 6

Ration pour une brebis en bâtiment en g ou kg/jour
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est, 2025)

	Fin de gestation	Début de lactation Charollais		Lactation + 6 semaines	
Nombre d'agneaux		1	2	1	2
Fourrage (MS)	1,5 kg	2 kg	2,3 kg	2,5 kg	2,8 kg
Orge	0	300 g	500 g	0	200 g
CMV	10 g	10 g	10 g	10 g	10 g



Tableau 7

Choix des fourrages par catégorie d'animaux
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est, 2025)

Type d'animaux	Enrubannage de graminées	Foin ou enrubannage de légumineuses pures	Bon foin de graminées	Foin moyen de graminées	Foin médiocre de graminées	Paille
Brebis allaitantes	+++	+++	+++	++	-	+
Brebis en fin de gestation	++ ¹	++ ¹	++ ¹	+++	-	
Brebis à l'entretien	+	-	+	+++	+++	++
Agneaux en finition	-	+ ²	-	++	+++	+++
Agnelles de renouvellement	+	-	+	++	++	++

¹ Attention aux prolapsus si fourrage à volonté

² Possible sous conditions

Complémentation minérale

Des cures de minéraux à des moments stratégiques s'imposent : un mois avant l'agnelage puis en lactation et un mois avant la mise à la reproduction. Si les brebis sont à l'herbe sans concentré, le zinc, le manganèse, l'iode, le cobalt et le sélénium sont à apporter par une pierre à lécher, un seau, ou éventuellement un bolus. Si les brebis sont en bergerie avec du concentré, opter pour un AMV (Aliment Minéral Vitaminé) reste le meilleur rapport qualité/prix.



Finition des agneaux

La finition des agneaux peut se faire à l'herbe ou avec une complémentation. Avec des étés plus chauds et l'herbe qui se raréfie, les agneaux devront être complémentés au pré, tondus et éventuellement rentrés en bergerie pour une meilleure finition.



Accès à l'eau

Il faut une eau de qualité et en quantité suffisante à disposition. Les brebis consomment entre 3 et 6 litres/jour, et jusqu'à 9 à 10 litres par forte chaleur ou en fonction du type d'alimentation.

Pâturage de surfaces additionnelles

Les CIPAN (Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrate) et autres couverts végétaux sont une exigence réglementaire et ils sont implantés par nombre d'agriculteurs. Ceux-ci peuvent être pâturés par des brebis et/ou des agneaux. Le pâturage permet de réduire les charges de l'atelier ovin. Ces surfaces cultivées ou en déprise offrent une ressource alimentaire supplémentaire. La réussite et le rendement restent très dépendants des conditions climatiques estivales (pluviométrie). Environ un mois et demi après le semis, le couvert peut être pâturé. Il est conseillé de faire arriver les brebis « le ventre plein ». Il n'est pas nécessaire de faire une transition alimentaire, ni un rationnement, les brebis peuvent pâturer sur des parcelles de grande superficie.

L'éleveur et l'exploitant de la surface doivent faire le point sur les modalités pratiques du pâturage pour l'intégrer à l'usage principal de la parcelle. Les parcelles mises à disposition doivent être visitées et chacun doit décider de ce qu'il est prêt à mettre en place en termes de périodes ouvertes au pâturage, d'équipements nécessaires (protections des cultures, abreuvement, abris, contention), de déplacement et de surveillance des animaux et de pratiques culturales (interventions, produits, périodes).

Pâturage mixte ovins/bovins

Ce type d'association est plus facilement envisageable dans un système à vêlage d'automne. En effet, l'organisation du travail en deux périodes de mises-bas répartit les pointes de travail. La vente des broutards fin juin laisse les repousses disponibles aux agneaux. Des complémentarités peuvent être trouvées dans la valorisation des surfaces et dans l'optimisation de l'utilisation des bâtiments d'élevage et de stockage.

SANITAIRE



« Seuil d'alerte : 3 avortements »

Avant toute lutte contre les différents parasites affectant les ovins, il est nécessaire de veiller à l'état corporel de son troupeau (NEC). Pour cela, il faut une ration équilibrée et adaptée selon les différents stades physiologiques des brebis. Le parasitisme est la pathologie principale à surveiller pour la production d'agneaux d'herbe.

Parasitisme

La gestion du parasitisme doit être maîtrisée car elle influe directement sur la santé des ovins et *in fine* sur les performances technico-économiques.

Parasitisme interne : Les parasites internes impactent avant tout les agneaux au pâturage. Au printemps, ils sont trop jeunes pour avoir acquis une immunité suffisante et sont donc plus sensibles. Le ténia et les strongles gastro-intestinaux sont les principaux parasites internes affectant les agneaux d'herbe. Les adultes sont plus touchés par les strongles pulmonaires et digestifs (grande douve, petite douve et oestres).

Prévention :

- réserver les prairies saines pour les agneaux sevrés,
- limiter le surpâturage (la majorité des larves de parasites se trouvent en dessous de 6 cm de hauteur d'herbe),
- réaliser des analyses coprologiques,

- observer régulièrement l'état des animaux (diarrhées, amaigrissement anormal),
- observer régulièrement les crottes pour y déceler le ténia.

En cas d'infestation :

- un traitement doit être réalisé en respectant les doses prescrites et

avec une alternance des molécules,
- il faut éviter de traiter selon les produits, les brebis durant le premier tiers de gestation, période d'implantation des fœtus.

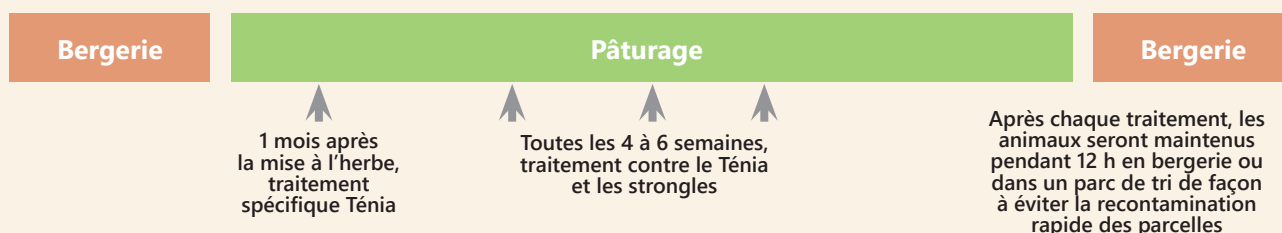
Ténia (CIIRPO, 2025)



Figure 4

Traitement des agneaux si nécessaire

(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est, 2025)



Parasitisme externe : Les ovins conduits en système herbe sont exposés à des parasites externes qui impactent considérablement leur croissance. Les plus courants sont :
- les Myiasmes qui se développent durant les périodes chaudes et humides. Les animaux atteints sont souvent à l'écart, prostrés et présentent des plaies sur la peau. Même s'il est plus difficile de déceler les infestations sur les animaux en laine, il faut régulièrement observer les animaux afin de les traiter dès le début de l'infestation,
- la Gale, très contagieuse, qui se transmet par simple contact avec des congénères ou du matériel. Elle peut également être véhiculée par des chiens qui sont porteurs sains ou des oiseaux qui déplacent des résidus de laine. Les brebis galeuses sont repérables par le grattage et les marques sur la peau. L'ensemble des bâtiments et matériels doivent également être désinfectés.

Maladies vectorielles

Les maladies vectorielles (FCO, MHE, Schmallenberg) sont transmises par des moucheron (Culicoides) en piquant les ovins. Pour lutter contre ces maladies, il est conseillé de vacciner et désinsectiser les animaux régulièrement. Les conséquences de ces maladies peuvent être très graves (mortalité importante, infertilité, malformation des agneaux, etc.).

Soins des pieds et boiteries

Les onglons doivent être parés au minimum une fois par an afin de limiter les boiteries et de déceler de potentielles infections des pieds (piétin, fourchet, échauffement, mal blanc, etc.). En parallèle, le passage au pédiluve permet la désinfection des pieds et la prévention des maladies.

Les pâtures trop humides favorisent les problèmes d'échauffement et de Piétin (maladie infectieuse et contagieuse qui se caractérise par des plaies entre les onglons et une forte odeur), responsable de boiteries. Il existe également un vaccin permettant de lutter efficacement contre le Piétin.



Maladies abortives

- La Toxoplasmose, transmise par des aliments souillés, par des déjections félines.

- La Chlamydiose, que les brebis se transmettent entre elles *via* les déjections, les fœtus avortés, les écoulements vulvaires, etc.
- La Fièvre Q dont la transmission se fait essentiellement par voie aérienne.

Il existe des vaccins permettant de lutter contre celles-ci. La vaccination est particulièrement recommandée en cas d'achats de femelles.

Une prise de sang permet d'identifier la maladie responsable des avortements et ainsi mettre en place le traitement curatif efficace.

A noter que la déclaration des avortements est obligatoire à partir de 3 avortements en moins d'une semaine. Dans ces situations, la recherche des causes d'avortement est en partie prise en charge.

Maladies néonatales

- La Colibacillose : fait baver les agneaux, les rends mous et diarrhéiques. Elle doit être traitée rapidement avec un antibiotique.
- L'Ecthyma : souvent décelé en premier par des croûtes au niveau des muqueuses (nez, bouche). On constate également ces lésions au niveau des pis des brebis, c'est par ce biais que les agneaux et brebis s'infectent mutuellement. L'utilisation d'argile permet de limiter la propagation en faisant sécher les boutons plus rapidement. Une alimentation enrichie

en matière grasse (graines de lin, profat...) des brebis permet de réduire le développement des boutons sur les pis des brebis (la peau est moins sèche et la barrière cutanée renforcée).

- L'arthrite : peut être limitée par la désinfection du cordon ombilical ainsi que la désinfection des boucles avant la pose.

Il existe également des vaccins pour lutter contre les infections des agneaux. La vaccination est conseillée sur les mères 2 à 4 semaines avant la mise-bas afin que les anticorps soient transmis aux agneaux via le colostrum. Un rappel peut être effectué sur les agneaux.

HYGIÈNE GÉNÉRALE

La propreté des locaux et du matériel : les curages et la désinfection des bergeries doivent être réguliers. Un vide sanitaire doit également être réalisé entre deux agnelages. À cette occasion, il est judicieux de vérifier l'état des installations (abreuvoir qui fuit par exemple).



LOGEMENT ET CONTENTION



Contention

Peser les agneaux pour connaître leur croissance, trier les animaux, les déparasiter, les passer au pédiluve, inséminer, poser des éponges, échographier, vacciner, tondre sont autant d'interventions qui justifient la réalisation et/ou l'achat d'un système de contention. Les parcs sont conçus pour respecter à la fois l'homme (confort de travail) et l'animal (diminution des risques d'accident). Ils doivent permettre de réaliser seul toutes sortes de manipulations dans un minimum de temps.



Bâtiment

La réalisation d'un bâtiment est généralement un compromis entre des objectifs techniques et financiers qu'il convient de hiérarchiser. Tous les aménagements ont un coût qu'il faut mettre en relation avec le temps de présence des animaux en bergerie. De manière générale, les bâtiments des systèmes « agneaux d'herbe » sont souvent plus sommaires que ceux des systèmes « agneaux de bergerie ». Certains aménagements supplémentaires augmentent le coût du bâtiment mais peuvent faciliter la vie de l'éleveur. Ainsi, le choix du lieu des cases d'agnelages ou des portillons en sortie de box est plutôt indépendant de l'approche financière, il convient de ne pas les négliger.

Pour se renseigner sur la construction, l'aménagement d'un bâtiment ou les normes se rendre sur le site Equip'Innovin.

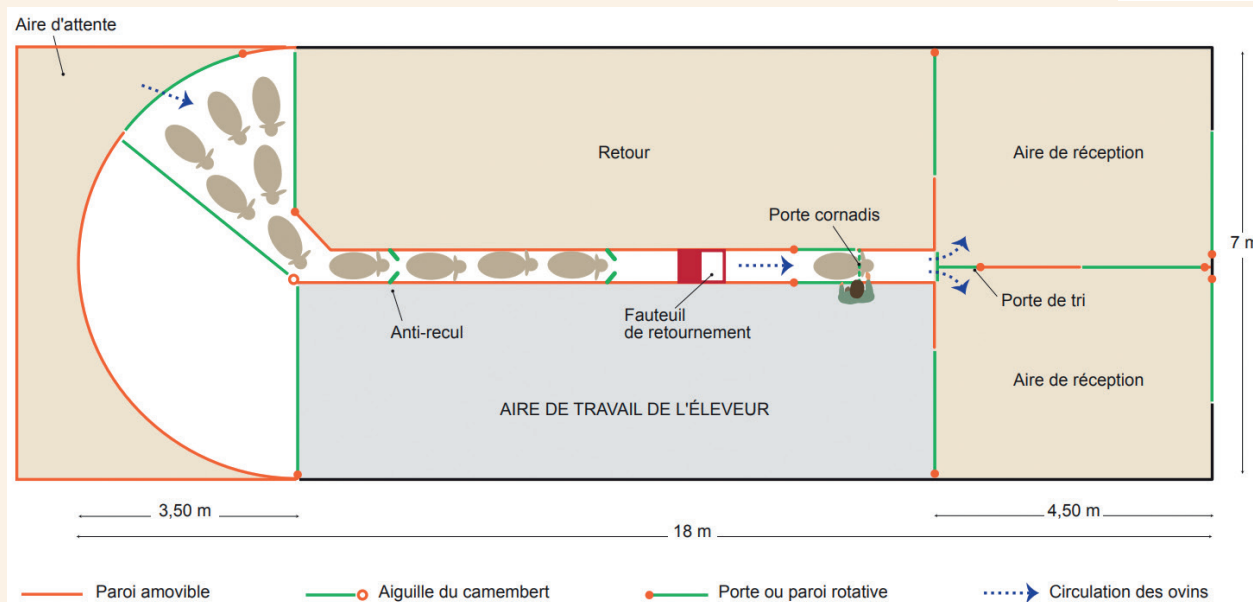


« 3 m²/brebis
et 3 brebis/m
linéaire d'auge »

Mobile ou fixe : Le choix du type d'installation se raisonne en fonction de la dispersion des parcelles et du confort recherché. Il est possible de combiner les deux formules : certains éléments du parc (porte de tri ou cage de retournement) peuvent être installés selon les besoins sur des souricières fixes dans les parcs ou près du bâtiment.

Figure 5

Equip'InnOvin - Système simple parc n°8 (7 m* 18 m) (Source : Equip'Innovin; 2025)



Equipements complémentaires

La trousse du berger

Un certain nombre de petits matériels est indispensable ou très pratique à l'élevage. On peut le répartir dans les catégories suivantes :

- Marquage d'identification : crayon ou bombe marqueur, pince à boucles, carnet sanitaire et d'agneau (obligatoires) et logiciel de suivi de troupeau.
- Alimentation agneau : biberon, louve.
- Intervention et soin aux animaux : tondeuse, peigne, sécateur, harnais marqueur, coupe-queue, élastique, canne, pessaie, gants de protection, pistolet à droguer, seringue, etc.

Les clôtures

Les clôtures fixes apportent de la tranquillité. Elles constituent un investissement important, qui se justifie dans de nombreux cas par leur durée de vie (10 à 15 ans). Elles sont de 2 types :

- La clôture grillagée : à mailles lisses rectangulaires et galvanisées. D'une hauteur de 80 à 110 cm, elles sont renforcées par 1 ou 2 rangs de barbelés. En terrain plat, l'espacement entre les piquets d'acacia est de 2 à 3 mètres, et de 1 mètre en montagne. À éviter en zone inondable.
- La clôture fixe électrifiée : composée de 4 fils lisses, accompagnés d'un poste électrique et de prises de terre adaptées au contexte.

Les clôtures mobiles sont adaptées au gardiennage temporaire. Elles apportent également de la souplesse dans la gestion du pâturage (redécoupage de parcelles au printemps ou pâturage rationné).

Il en existe 2 types :

- La clôture active (clôture électrifiée mobile) : 3 ou 4 fils souples, soutenus par des piquets en carbone ; adaptées aux terrains accidentés. Possibilité de mécaniser la pose et la dépose.
- Le filet électrifié : grillage électrifié, prêt à l'emploi, en rouleau de 50 mètres. Relativement efficace contre l'agression des renards vis-à-vis des jeunes agneaux.

Les chiens

Le chien de troupeau : Un chien éduqué est un précieux auxiliaire de travail pour la gestion de la troupe au quotidien. Sa place est devenue indiscutable avec l'agrandissement des troupeaux et la diminution de la main-d'œuvre.

Le chien de protection : Le rôle du chien est de dissuader tout intrus d'approcher le troupeau. De morphologie imposante, le chien fait partie intégrante du troupeau. Il vit au rythme du troupeau et n'agit qu'en cas de menace réelle envers celui-ci.



TRAVAIL



« S'organiser pour ne pas être dépassé »

La principale pointe de travail se situe à l'agnelage, l'objectif est d'en limiter la durée. En effet, un agnelage groupé se traduit par une plus grande efficacité de la surveillance des mises-bas et par une meilleure maîtrise de la mortalité périnatale. Il permet également de constituer un nombre plus réduit de lots homogènes. Il est ensuite plus facile d'optimiser la gestion de la troupe et des surfaces tout en contenant la charge de travail.

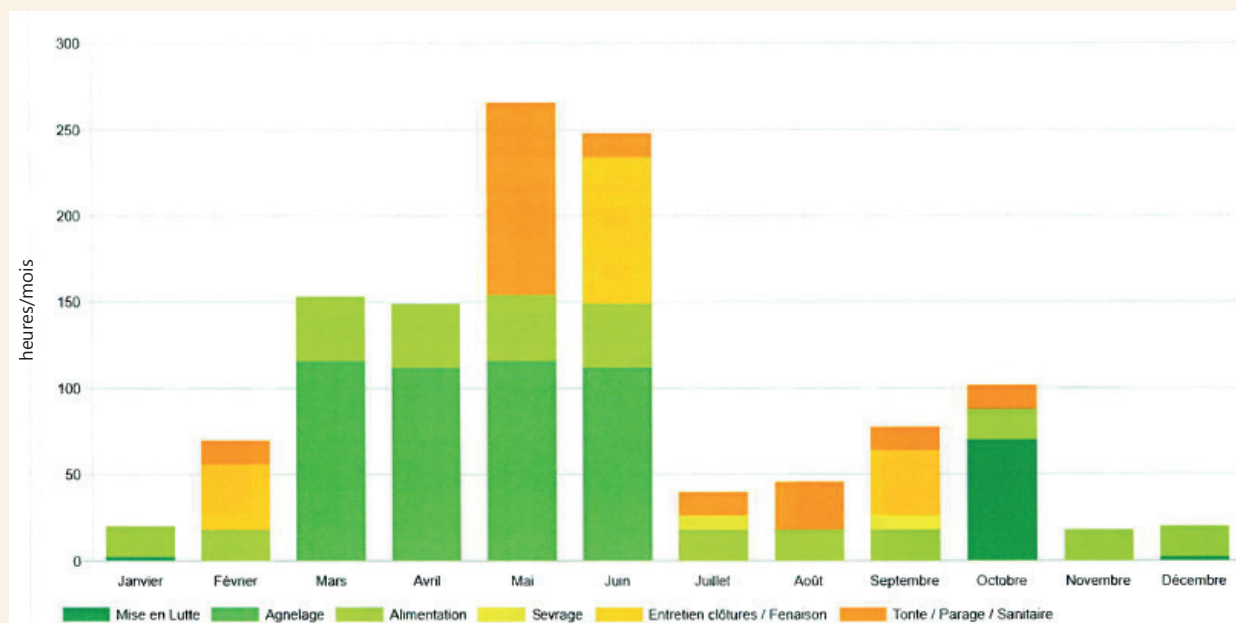
Cette remarque prend toute son importance lorsque l'atelier ovien est associé à d'autres productions. Par exemple, un atelier d'agneaux d'herbe se combine aisément avec un élevage de bovins viande dont les vêlages ont lieu en automne.

Après la période d'agnelage, le travail de l'éleveur porte essentiellement sur la surveillance quotidienne des animaux. Des interventions ponctuelles complètent le travail d'astreinte. D'une courte durée (1 journée voire 1 demi-journée), elles doivent être menées avec rigueur afin de ne pas détériorer les résultats technico-économiques (déparasitage, tri des agneaux, autres).

L'efficacité du travail passe par la mise en place et le maintien de schémas de production simples et rationnels. Des pointes de travaux intenses mais courtes sont plus faciles à absorber que des chantiers lourds qui s'éternisent.

Figure 6

Temps de travail en système herbager (atelier ovins et surfaces fourragères)
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est, 2025)



ACCOMPAGNEMENT ET COMMERCIALISATION



« Saisir les opportunités »

Accompagnement

Sur la région Grand Est, un accompagnement pour les futurs éleveurs ou les éleveurs ovins déjà installés est disponible. Il peut concerner les diffé-

rents aspects de la production ovine et être trouvé dans une structure permettant de répondre aux divers questionnements. Pour l'accompagnement technico-économique et la commercialisation, la région Grand Est dispose de plusieurs structures (Chambres d'agriculture, coopératives, commerçants/négociants en bestiaux) permettant un maillage de l'ensemble de la région.

Contrôle de performance

Le contrôle de performance a un intérêt individuel et collectif. L'éleveur a accès à un outil permet-

tant de gérer et maîtriser au mieux son cheptel reproducteur permettant ainsi la remontée de données pour les races afin d'améliorer ces dernières sur les qualités d'élevage et bouchères.

Commercialisation

Pour commercialiser ses animaux, il faut savoir apprécier le poids, l'état d'engraissement (note de 1 à 5) et la conformation (grille EUROP).



Après une stabilité des prix entre 2015 et 2020, la cotation de l'agneau lourd à l'entrée abattoir augmente depuis 2020. La cotation est souvent en repli entre Pâques et les fêtes de fin d'année (recul saisonnier de la demande).



La GMS est le débouché principal pour la viande ovine produite en France suivi des boucheries. La vente directe peut constituer le mode de commercialisation dominant dans des exploitations. Les agneaux et brebis peuvent être vendus en vif, en caissettes ou au détail sur les marchés.

REPÈRES TECHNICO-ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX



« 60% de charges alimentaires »

Repères miques

Pour la campagne 2023, des analyses technico-économiques ont été réalisées grâce à l'outil Téovin sur 49 fermes ovines de la région Grand Est. Parmi cet échantillon, 10 fermes correspondent à des systèmes

technico-écono-

herbagers, 24 à des systèmes
bergerie et 15 à des systèmes mixtes.

Ces systèmes de production d'agneaux d'herbe en Grand Est se retrouvent principalement dans les zones à dominante herbagère. Ils sont représentés par deux modes de finition des agneaux avec une période d'agnelage par an au printemps : herbager avec finition des agneaux à l'herbe ou herbager avec finition des agneaux en bergerie. Le choix du type de finition repose sur l'organisation de son système et des conditions climatiques du territoire.

Les fermes ovines herbagères de l'échantillon peuvent être spécialisées ovin viande ou l'atelier ovin viande peut être associé à d'autres ateliers. Les caractéristiques structurelles moyennes des 10 exploitations en système herbager étudiées sont les suivantes : 143 ha SAU, 80% de SFP, 1,4 UMO, 679 brebis, Chargement : 1,08 UGB/ha de SFP, UGB ovins / UGB totaux : 85%. Ces systèmes sont autonomes en fourrages et en

partie pour les concentrés. Ces 10 exploitations agricoles commercialisent, en 2023, 6 113 agneaux à un prix moyen de 160 €/tête soit environ 8,29 €/kgc pour des agneaux de 19,4 kgc en moyenne. Les résultats issus du groupe de fermes INOSYS sont comparables.

Les tableaux suivants représentent les performances technico-économiques à l'échelle de l'atelier ovin. Les résultats ramenés à la brebis permettent de comparer les données du groupe des exploitations les plus performantes (1/3 supérieur de l'échantillon trié sur la marge brute) par rapport à la moyenne du groupe de 10 exploitations. Les différences de valeur entre l'ensemble du groupe et le 1/3 supérieur montrent des résultats hétérogènes suivant les exploita-

tions. Ce qui met en lumière que le contrôle des charges opérationnelles et des produits est essentiel pour avoir une marge brute élevée. Les charges alimentaires, qui sont majoritairement liées aux concentrés, représentent environ 60% des charges opérationnelles de l'atelier ovin viande. En effet, la valorisation du pâturage est primordiale, tout en maîtrisant le parasitisme afin de limiter les pertes et les frais vétérinaires supplémentaires. Ceux-ci représentent en moyenne 17,9 €/brebis en système herbager.

Pour rappel en 2024, les aides ovines sont estimables à hauteur de 22 € + 2 € (pour les 500 premières) par brebis et représentent environ 15 259 € pour l'exploitation moyenne de cet échantillon. En production ovin viande, le

niveau de performances techniques est directement lié aux résultats économiques de l'atelier, notamment *via* la maîtrise de la reproduction et du pâturage. La commercialisation des agneaux représente près de 80% du produit de l'atelier hors prime. La valorisation des carcasses doit donc être l'objectif principal de l'éleveur. Il est important d'optimiser le nombre d'agneaux produits et vendus et de veiller à ce que la qualité des carcasses corresponde à la demande des consommateurs. En Grand Est, une carcasse lourde (19-22 kg), non grasse (classe 2-3) et bien conformée (EUR) trouvera toujours un acheteur. Pour cela, l'alimentation des agneaux notamment lors de la phase de finition doit être en cohérence avec leurs besoins afin de limiter le dépôt de gras.

Tableau 8
Résultats technico-économiques Téovin 2023 Herbagers Grand Est
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est, 2024)

BDR Est 2023	Productivité numérique	Productivité pondérale	Produit brut/ EMP	Part des primes dans le produit	Merge brute/ brebis (hors primes)	Marge brute/ produit
1/3 supérieur	1,42	28,69	346 €	14 %	206 €	73 %
Ensemble	1,22	23,67	241 €	17%	118 €	65 %

Tableau 9
Consommation de concentré Téovin 2023 Herbagers Grand Est
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est, 2024)

	Kg/brebis	Kg/kg carcasse agneau	€/brebis	Part des charges alimentaires dans les charges opérationnelles
1/3 supérieur	112	3,6	40 €	40 %
Ensemble	146	5,5	51 €	59 %

Repères environnementaux

Le calcul des Gaz à Effet de Serre (GES) s'appuie sur l'analyse du cycle de vie. Cette dernière étudie les aspects environnementaux et les impacts potentiels tout au long du

cycle de vie du produit. Les 3 GES calculés sont le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O) et le dioxyde de carbone (CO₂). Ces 3 gaz sont convertis en équivalent CO₂ selon leur pouvoir de réchauffement global par rapport au CO₂ (1 CH₄ = 27 CO₂ et 1N₂O = 273 CO₂). Pour

l'interprétation, 2 approches sont couramment utilisées : l'empreinte nette peut être définie par hectare de SAU ou selon des kg de carcasse d'agneaux produits. Pour cette dernière approche, de bons critères de productivité sont essentiels pour un bon bilan environnemental.

Empreinte carbone nette


Empreinte carbone nette

=


Emissions brutes de GES*

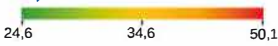
-


Stockage de carbone

28%

de mes émissions de GES* sont compensées par le stockage de carbone

25,0 kg eq. CO₂/kg eq. carc. agn.**



24,6 34,6 50,1

Calcul effectué sur le Cas Type HO1 Inosys Grand Est
SAU = 75 ha d'herbe et 550 brebis Texel à partir du logiciel Cap'2ER

14/

CLÉS DE LA RÉUSSITE POUR RÉDUIRE LES GES

- > **L'indicateur fermentation entérique**, plus l'animal produit de viande, moindre seront les émissions de CH_4 . Les leviers : limiter les animaux improductifs, augmenter la prolificité, limiter la mortalité agneaux, augmenter le poids des agneaux, ajuster la quantité de concentrés, etc.
- > **La gestion des effluents**, implique une volatilisation de CH_4 et N_2O au stockage et à l'épandage. Les leviers : augmenter la durée de pâturage, ajuster les apports protéiques aux besoins.

> **Le poste alimentation**, correspond aux émissions de CO_2 liées à la fabrication et au transport des aliments et pour le soja, à la déforestation. Les leviers : améliorer la qualité des fourrages, ajuster les apports de concentrés aux besoins, limiter les tourteaux de soja et luzerne déshydratée.

Levier transversal : l'optimisation des performances techniques au regard du potentiel de l'exploitation permet de s'améliorer sur tous les postes d'émission.

OVIPLAN

OVIPLAN est un outil pour chiffrer les projets de création ou d'extension d'atelier ovin viande. Pour la région Grand Est, vous disposez de 9 itinéraires avec une production d'agneaux d'herbe dans OVIPLAN.



- économiques : prix de ventes et d'achats, aides, marges de l'atelier, etc.

Oviplan valorise les références produites par le dispositif INOSYS-Réseaux d'élevages des Chambres d'agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

Oviplan permet de dimensionner votre projet dans un contexte de production défini par l'utilisateur :
- techniques : cheptel, reproduction, main-d'œuvre, surfaces, alimentation, bâtiments, équipements, ...

Le projet ci-dessous est un exemple avec la mise en place d'un atelier de 600 brebis, dans un contexte de prix et d'aides 2024. L'atelier est la seule activité de l'exploitation et il nécessite une surface de 77 ha

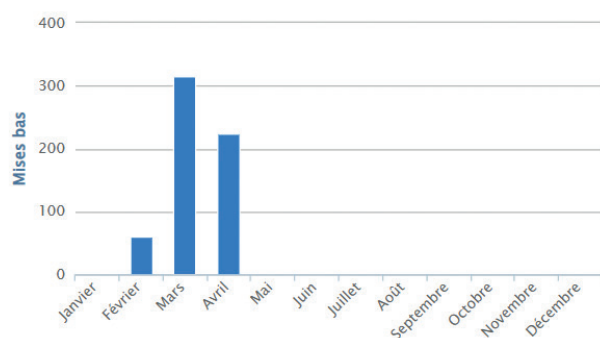
d'herbe et 3 ha de céréales pour l'autoconsommation. Il valorisera 1,2 UMO. La marge brute obtenue est de 88 900 € (148 €/brebis) pour un produit ovin de 135 300 €.

Les objectifs techniques retenus sont ceux obtenus en phase de croisière, une fois la phase de croissance et d'adaptation passée. Une formation adaptée et un accompagnement sont nécessaires pour réussir cette phase d'installation ou de croissance.

Figure 7

Exemples d'édition OVIPLAN avec une production d'agneaux d'herbe
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est, 2025)

Calendrier des mises-bas



Bilan des ventes d'agneaux

Mode de vente	Nombre d'agneaux vendus	% des agneaux vendus	Poids moyen par agneau (kgv ou kgc)	Prix moyen (€/kg)	Type de filière de commercialisation
Agneaux lourds d'herbe	650	100	20,50	8,70 €	Circuit long
Total des ventes	650				
Chiffre d'affaire des agneaux à la vente	115 930 €				

50% des agneaux sont finis en bergerie. Les agneaux consomment en moyenne 38 kg d'aliment complet en complément de la pâture.

Résultats économiques (calculés hors ICHN)

	TOTAL	/ brebis
PRODUITS OVINS	135 300 €	226 €
dont total des ventes	122 190 €	204 €
dont ventes agneaux	115 930 €	193 €
dont autres produits (laine, réformes)	10 250 €	17 €
Total des aides affectables à l'atelier ovin	13 110 €	22 €
dont Aides Ovines	13 110 €	22 €

	TOTAL	/ brebis
charges opérationnelles de l'atelier ovin	46 370 €	77 €
dont charges d'alimentation	24 240 €	40 €
dont charges des surfaces fourragères	8 930 €	15 €
dont frais divers d'élevage	13 200 €	22 €
Marge brute atelier ovin	88 930 €	148 €

CONTACTS

Alysé (Conseil Aube)	03 86 92 36 40	contact@alyse-elevage.fr
APAL	03 83 29 91 91	contact@asso-apal.fr
CDA 67 et 68	03 88 19 17 17	direction@alsace.chambagri.fr
CDA 08	03 24 56 89 40	cda.08@ardennes.chambagri.fr
CDA 51	03 26 64 08 13	culturelevage@marne.chambagri.fr
CDA 52	03 25 35 00 60	accueil@haute-marne.chambagri.fr
CDA 54	03 83 93 34 10	accueil@meurthe-et-moselle.chambagri.fr
CDA 55	03 29 83 30 30	accueil@meuse.chambagri.fr
CDA 57	03 87 66 12 30	accueil@moselle.chambagri.fr
CDA 88	03 29 29 23 23	contact@vosges.chambagri.fr
CFA de Mirecourt	03 29 37 49 77	cfa.vosges@educagri.fr
Cobevim	03 25 31 13 64	contact@cobevim.com
Emc2 élevage	03 29 83 29 29	contact@emc2.coop
FEDER	03 85 69 03 00	https://www.feder.coop/Page/108/
IDELE		https://idele.fr
INN'OVIN GRAND EST	03 83 96 68 04	https://www.inn-ovin.fr/
INTERBEV GRAND EST	03 83 96 68 04	https://www.interbevgrandest.fr/
Les Bergers du Nord Est	03.23.98.17.47	contact@bergersdunordest.com
Organisme de formation sur le Grand Est		https://educagri.fr/etablisements/gd-est
Organismes de sélection		https://racesdefrance.fr/les-races-ovines/
Sicarev Coop	03 86 92 36 00	https://www.sicarev.com/contact/

Avec le soutien financier du CASDAR, de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et d'Inn'ovin Grand Est



Ont contribué à ce dossier

Marie MAUCHOSSE (Alysé 10) - Catherine FALCOZ, Ingrid VOINSON (CFA Mirecourt) - Aurélie BINON, Anne LUCCHESI (Cobevim) - Julia HOUVENAGHEL (CDA 08) - Anaïs LAMBINET (CDA 51) - Laurent KELLER (CDA 54) - Tanja KÖRNER (CDA 55) - Laura KRZYWKOWSKI (CDA 57) - Dominique CANDAU (CDA 88) - Gilles SAGET (Institut de l'Élevage) - Marine CHARBONNIER (Inn'ovin et Interbev Grand Est)

Avec la coordination régionale de l'Institut de l'Élevage et Inn'ovin Grand Est

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Octobre 2025 - Réf. : 00 25 602 048 - ISBN : 978-2-7148-0199-9 9782714801999

Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Magali Allié (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Institut de l'Élevage et Chambres d'agriculture Grand Est

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.

